

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 08 juin 2021

LOTISSEMENT DU GRAND PRE II

Le Conseil Municipal approuve le modificatif du permis d'aménager relatif à la fusion des lots n° 5 et n° 6 pour ne former que lot n° 5 d'une superficie de 837.51 m2.

PAIEMENT EN LIGNE RECETTES PUBLIQUES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de mettre en place un service de paiement en ligne au profit des usagers pour l'encaissement des recettes publiques locales de la commune soit par carte bancaire ou prélèvement SEPA.

VENTE TRACTEUR MASSEY FERGUSSON

Le Conseil Municipal décide la vente de l'ancien tracteur Massey Fergusson au profit de la société SHAM-MACHINERY pour un montant de 2 500 € H.T.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal vote les tarifs des stages du Centre de Loisirs comme suit :

Stage 1 (4 jours)

Up and Moove

<i>Quotient Familial</i>	<i>Inf à 600 €</i>	<i>601 – 899 €</i>	<i>900 – 1 349€</i>	<i>Sup à 1 350 €</i>
<i>Tarifs</i>	<i>58 €</i>	<i>59 €</i>	<i>60 €</i>	<i>61 €</i>

Stage 2 (2 jours)

A vos Bottes

<i>Quotient familial</i>	<i>Inf à 600 €</i>	<i>601 – 899 €</i>	<i>900 – 1 349 €</i>	<i>Sup à 1 350 €</i>
<i>Tarifs</i>	<i>36.50 €</i>	<i>37.50 €</i>	<i>38.50 €</i>	<i>39.50 €</i>

INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE

Le Conseil Municipal vote l'indemnité de gardiennage de l'Eglise 2021 d'un montant de 479.86 € conformément à la réglementation en vigueur.

VENTE ANCIEN TRACTEUR COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide la vente de l'ancien tracteur Massey Fergusson au profit de la Société Sham-Machinery pour un montant de 2 500 €.

AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Pigeon TP d'un montant de 9 337.45 € H.T. concernant l'aménagement de la cour de la Mairie.

SITE INTERNET COMMUNAL

M. HOULLEGATTE, conseiller municipal, présente aux élus les nouveautés du site internet pour une mise en production en juillet 2021.

STATIONNEMENT RUE SAINT-MARTIN

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'interdiction temporaire de stationnement rue Saint-Martin entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2021.

CIMETIERE COMMUNAL

MME RUAULT, MM MOUCHE, TROUILLET sont désignés référents pour le suivi du projet d'aménagement du cimetière communal.

PROJET D'ACCUEIL COLLECTIF

Mme le Maire propose la mise en place d'un comité de pilotage pour le projet d'un accueil collectif sur la commune.

Sont désignés : M. JOUSSEMET, MMES BOUTIER, ALIX, BAMEULE.

MENIL – le 19 juin 2021

Le Maire,